

Lettre du baron des Adrets \* à la reine-mère.

« Madame, tout le peuple de ce pays de Dauphiné, tant les gentilshommes que les autres, et des provinces voisines, ont eu telle appréhension de la captivité où la majesté du Roi (Charles IX) et la vôtre (Catherine de Médicis) se trouve présentement réduite, que tous d'un même accord se sont résolus, avec les armes à la main, de la délivrer de la domination de ceux qui, par force et violence, vous l'ont usurpée, et vous remettre en main l'autorité et administration qui, par toute loi divine et humaine, vous est attribuée.

« Et ayant entendu ceux de ce pays que j'étais à Lyon, ils sont venus me prier de les assister et m'ont élu pour être leur chef en si sainte et louable entreprise, afin d'exploiter les moyens plus expédients pour la conduire à sa fin mesurée; par quoi, madame, nous vîmes lundi dernier en cette ville, une bonne et notable troupe de gentilshommes et autres de cette province, et trouvâmes le peuple déjà tellement ému pour le souvenir des persécutions et outrages qu'ils avaient longuement reçues de monsieur La Motte-Gondrin (1).

Cet ennemi outrancier de la religion et de la gloire de Dieu, et même de ce que deux jours auparavant, il avait misérablement fait mourir douze ou treize hommes des nôtres, que son logis était assiégé; et ne pûmes tant faire que le peuple, ému et affamé du sang de cet homme, déjà ne l'ait tué. De quoi, madame, je vous ai bien voulu avertir, afin que Votre Majesté entende ici les objets de cet événement, ci-inclus, attendant que bientôt vous recevrez les informations qui en seront prises.

(\*) François de Beaumont, baron des Adrets, gentilhomme de Dauphiné, chef des protestants dans cette province, fameux par les cruautés qu'il exerça pendant les guerres civiles. Lors de la seconde guerre, il quitta le parti des huguenots, dont il était mécontent, et se rangea sous l'étendard des catholiques.

Le baron des Adrets mourut le 2 février 1580, âgé de 73 ans.

# 1562 MORT DE LAMOTTE-GONDRAIN

Reste maintenant à vous dire, madame, l'espérance que nous avons de prendre dans peu de jours les chemins de Paris et nous joindre à toutes les autres provinces de France, qui, sont plein de compassion de la captivité de leur Roi, sont résolus de la recouvrer d'entre les mains des oppresseurs qui le tiennent et le remettre entre les bras de Vôte Majesté, madame, comme légitime tutrice de sa personne et de ses Etats...etc



(1) Lamotte-Gondrin fut percé d'un coup de hallebarde et son cadavre fut pendu à une fenêtre.